

Avis de promulgation

AVIS AU PUBLIC est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 27 juin 2022, le règlement suivant :

**Règlement 1197-22 ayant pour but de pourvoir au paiement
des frais d'émission du refinancement de 727 500 \$
et pour ce faire un emprunt au montant de 14 550 \$,
remboursable en 5 ans**

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 6 juillet 2022. Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,
Ce 8^e jour de juillet 2022

Céline LeBlanc
Greffière